

ces vices entraînent, sur les discussions et les procès qui en font la suite, sur la justice des clameurs, qui s'élèvent de toute part contre des abus aussi grands qu'évidens, sur la nécessité, d'y remédier, pour ramèner l'harmonie dans les corps, qui composent les Etats du pays, de l'ordre dans l'administration, et pour inspirer une juste confiance aux administrés, enfin sur ses craintes, qu'un procès soumis déjà au jugement d'une Cour suprême, jugé, ne fasse regretter de n'avoir pas pris toutes les voyes conciliatrices, que la justice et l'honneur des Etats même lui semblent solliciter.

Un écrit de cette nature, de cette étendue, de cette importance, devoit être soumis à la discussion et au jugement approfondi de chacun des Membres du Corps de la Noblesse; l'impossibilité d'en faire un aussi grand nombre de Copies, forçoit donc à recourir à l'impression. Cet écrit imprimé se distribue aux membres présens à l'assemblée. Le mandataire du Baron de Brabeck avoit ordre d'en remettre un exemplaire à chacun des Membres, et de *n'en donner à personne autre*. Le nombre des membres, qui s'étoient rendus à l'assemblée étant peu considérable, plusieurs exemplaires restés entre les mains du Mandataire furent aussitôt et en totalité remis par lui à un depositaire chargé de les

gar-